

6 Mieux habiter

« Mieux habiter », troisième thème du programme de CM2, participe à l'éducation au développement durable aux côtés des autres disciplines (sciences, histoire) et en particulier de l'EMC (voir p. 000). Les programmes de 2015 ont été renforcés sur ce point à l'été 2020 et précisent : « L'histoire-géographie, les sciences et la technologie et l'enseignement moral et civique, par leur contribution à l'éducation au développement durable, participent à la compréhension des effets de l'activité humaine sur l'environnement ». La notion de **développement durable** a été élaborée en 1987 par Gro Harlem Brundtland, Première ministre de Norvège, dans un rapport préparatoire pour le Sommet de la Terre à Rio en 1992. Le terme semble aujourd'hui presque banal tant on le répète dans les médias, les discours ou les programmes. Quelle est sa définition ? Il s'agit de refonder les rapports entre l'être humain et son environnement : « **Un développement durable doit répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations à venir à répondre aux leurs.** » L'objectif est de trouver un équilibre entre le développement économique et la préservation des ressources de la planète, tout en assurant des rapports sociaux harmonieux.

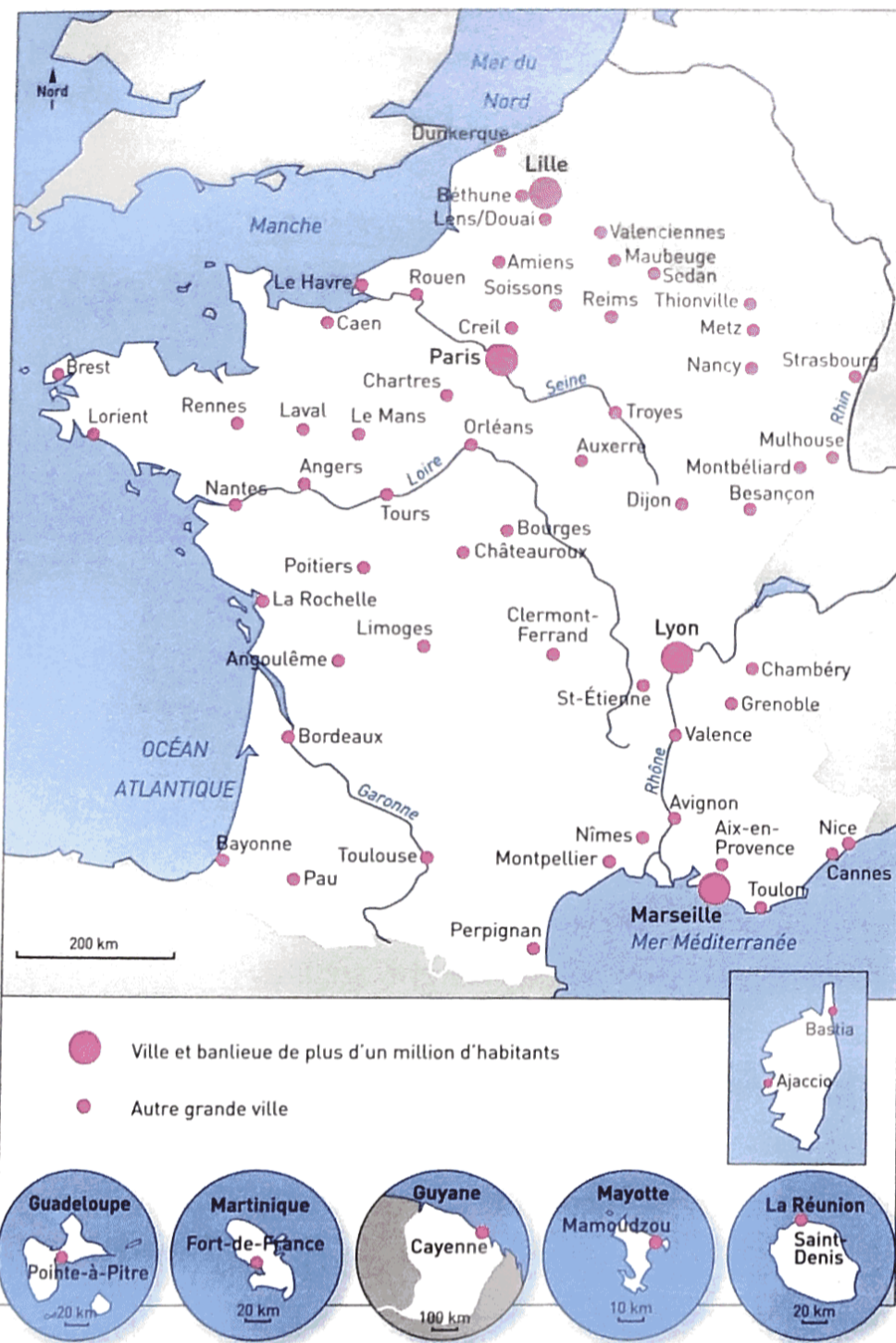
En géographie, au cycle 3 comme au cycle 4, l'objectif est de faire découvrir aux élèves, de manière concrète et à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, région, etc.), quels sont les projets de développement durable mis en œuvre aujourd'hui et pensés pour demain. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves qu'il est possible d'aménager les territoires pour mieux vivre ensemble et de manière durable, en préservant les écosystèmes et la biodiversité. Les élèves réalisent que ces actions, à leur échelle comme à celle des pays ou du monde, sont systémiques et concernent de très nombreux domaines : l'environnement, les mobilités, la sociabilité, le développement économique ou bien encore les modes de vie. Par ailleurs, en étudiant de manière détaillée des cas concrets, proches de leur lieu de vie et en les comparant à des exemples plus lointains, ils comprennent que les solutions sont nombreuses et diverses, qu'elles dépendent du territoire au sein duquel elles s'inscrivent. L'objectif est de développer chez les élèves « une conscience citoyenne, sociale et écologique » et donc d'en faire des acteurs informés et critiques pour l'avenir. En cycle 3, les actions concrètes sont étudiées sous trois angles : d'abord, les élèves sont amenés à réfléchir sur la place de la « nature » en ville (espaces verts, préservation de la biodiversité, circulations douces), puis, dans un second temps, ils comprennent ce qu'implique au quotidien la question du tri des déchets et donc du recyclage (pourquoi on trie ? pourquoi on recycle ?) pour enfin observer et comprendre à une autre échelle l'aménagement et le fonctionnement des écoquartiers. Tous ces exemples sont traités à l'aune du concept du développement durable, qui envisage de manière systémique les dimensions écologiques, sociales et économiques.

Notions fondamentales

- Développement durable ; biodiversité ; nature ; espace vert ; écoquartier.

Repères géographiques

• Carte des principales agglomérations françaises



Manuel Magellan, Géographie CM, Éditions Hatier, 2018.

1 Favoriser la place de la « nature » en ville

1. La ville durable

• Comprendre le sens du mot « nature » dans ce contexte

Les programmes mettent entre guillemets le mot « nature » de manière à signifier que le mot ne doit pas être entendu dans son sens commun. En effet, le mot, polysémique, renvoie d'après le dictionnaire *Larousse* à trois acceptions qui peuvent être ici d'emblée sous-entendues : « le monde physique, l'univers, l'ensemble des choses et des êtres, la réalité », autrement dit « les merveilles de la nature » ; « l'ensemble de forces ou principe supérieur, considéré comme à l'origine des choses du monde de son organisation », soit les « lois de la nature » ; ou bien encore « l'ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme [trop] transformé par l'Homme ». Toutes ces définitions correspondent à une manière d'envisager communément le mot « nature » et en particulier dans une conception traditionnelle de ce qu'est et de ce qu'a été la géographie. En effet, comme indiqué dans la première partie de cet ouvrage, pendant longtemps la géographie a eu comme mission de décrire et comprendre comment l'humain interagis-

sait avec le milieu dit « naturel » au sein duquel il vivait. Par ailleurs, il n'est pas très fréquent dans le langage commun d'opposer « nature » et « ville » : on prend des vacances en « pleine nature » pour échapper à la ville. L'expression « se mettre au vert », très en vogue depuis la pandémie liée au Coronavirus, associe bien l'idée de « nature » à la couleur verte et au désir de s'échapper d'une ville dont la nature serait exclue. Il y a aussi, en arrière-plan de tout cela, une mythologie liée à l'idée d'un âge d'or de l'Humanité, d'un retour à la terre, à l'essentialité du lien qui unit les humains au reste du vivant. Mais, pour les géographes, ces liens ne vont pas de soi. L'observation des réalités géographiques de notre monde, entendues dans toutes leurs dimensions – sociales, économiques et environnementales –, montre une réalité plus complexe. La « nature » peut être bien souvent un « décor » et nombreux sont les urbains, vivants de manière occasionnelle ou permanentes à la campagne, qui habitent dans la « nature » (soit dans des espaces où le végétal domine), mais qui vivent comme des urbains, en conservant ce mode de vie, parfois avec des pratiques (l'usage de la voiture, par exemple) qui ont tout autant d'effets sur l'environnement que s'ils vivaient en ville.

• Qu'est-ce qu'une ville durable ?

L'association contre-intuitive du mot « ville » et du mot « nature » doit donc être comprise dans son sens géographique et en lien avec le développement durable. Il s'agit non pas seulement de débusquer la place du végétal, des jardins potagers ou des petits oiseaux dans la ville, ce qui consisterait à envisager la ville sous l'angle d'un simple **greenwashing**, mais bien de comprendre comment ces actions s'inscrivent dans une démarche qualitative plus globale impliquant le social, l'économique et l'environnemental.

La notion d'aménagement urbain durable s'inscrit dans le long terme et correspond à un changement progressif du regard porté par notre société sur la ville. En effet, la ville fut, au temps de l'exode rural massif amorcé au XIX^e siècle, le lieu de la civilisation, à l'opposé de la « nature de la campagne sauvage ». La ville était vue comme le lieu de la mise en ordre, de l'urbanisation maîtrisée et contrôlée, des aménagements plus modernes et sains (on pense aux percées du Baron Haussman et aux parcs et jardins d'Adolphe Alphand à Paris qui ont remodelé durablement la ville). C'est un lieu protecteur, synonyme de bien-être et de richesse. Or, dans le même temps, la ville est aussi décrite comme le lieu de tous les risques sociétaux, des inquiétudes, du crime, de l'insécurité. **Elisée Reclus** décrit ainsi la ville de Londres en 1862 :

« L'aspect général des divers quartiers de Londres ne diffère pas autant que pourrait le faire supposer l'énorme différence sociale qui existe entre les diverses classes : la fumée, le brouillard, un style d'architecture sans originalité, font de Londres une des villes les plus uniformes du monde. [...] Sur les deux bords du fleuve, les maisons se pressent contre les maisons ; sur les eaux noirâtres, les navires se pressent contre les navires [...]. En face s'épaissit l'obscurité ; enfin l'on pénètre sous un dôme de fumée qui recouvre la capitale. »

Elisée Reclus, *Londres illustré*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1862.

Aujourd'hui, la ville est donc perçue de manière contradictoire, à la fois comme un espace saturé et pollué, mais aussi comme un lieu attractif offrant de multiples services. **Cyria Emelianoff** caractérise la ville durable comme une ville capable de durer dans le temps, de préserver « son identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme » en s'appuyant sur son patrimoine, sa mémoire, sa diversité. La ville durable offre une qualité de vie dans

Définition

Greenwashing : littéralement « éco-blanchiment ». Désigne un procédé utilisé par le marketing et les services de communication pour donner l'image d'une responsabilité écologique sans que celle-ci ne soit réelle ou avérée dans les faits.

Petite biographie

Élisée Reclus (1830-1905) : géographe, écrivain et poète. Il est le premier à vouloir écrire une description du monde connu à la portée de tous dans une langue accessible. Son ouvrage, *Géographie universelle* (en 19 volumes), est l'œuvre d'un écrivain plus que d'un géographe.

Petite biographie

Cyria Emelianoff : géographe, professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'Université du Maine, au Mans.

tous les points de son espace, en préservant la **mixité sociale et fonctionnelle**. Elle réduit les coûts de tous types, les « risques lourds de l'hyper mobilité » et introduit une circulation douce. En privilégiant un tissu urbain dense, la ville durable tend vers plus de « compacité ». La réduction des coûts, des inégalités, des dégradations environnementales se pose à l'échelle locale mais aussi à l'échelle globale. La ville durable est un projet et non une réalité, elle tend vers plus de qualité de vie et plus d'égalité. C'est pour cela que le retour à une « ville nature » est depuis une vingtaine d'années au cœur des politiques de l'aménagement des territoires urbains :

- le bâti urbain est repensé avec la démarche **HQE**, ce qui donne lieu à des travaux d'isolation phonique et thermique ou des végétalisations des façades et des toits ;
- le tissu urbain (voirie, types d'habitat, fonctions économiques, services...) est repensé en donnant la priorité aux circulations dites douces (piétons, vélos) et aux acteurs locaux qui sont invités à s'investir dans ces actions.

1 2. Comment aménager les villes de manière durable ?

Le programme invite les élèves à étudier des exemples concrets favorisant la place de la « nature » en ville. Les exemples choisis ci-dessous correspondent à des aménagements facilement observables dans les lieux de vie des élèves.

• L'eau dans la ville

La redécouverte de la place de l'eau, à laquelle on tournait le dos au ^{xix}^e siècle par peur des « miasmes », est un enjeu de l'aménagement urbain en France, comme en Europe. Les projets de reconquête des berges des fleuves sont fréquents et emblématiques. Pendant de nombreuses années, les quais ont été délaissés ou doublés de voies de circulation rapide pour les véhicules motorisés. Des villes comme Lyon, Nantes, Bordeaux ou Paris ont, depuis le début des années 2000, transformé les quais en des espaces de loisirs conviviaux, récréatifs et attractifs. À Lyon, par exemple, les berges de la rive gauche du Rhône ont été complètement réaménagées depuis 2003 sur environ 5 km, du parc de la Tête d'or au parc de Gerland. Tout au long de ces 5 km, l'espace est partagé entre des espaces végétalisés, des terrains de foot, de pétanque, de jeux pour les enfants et invite aux sports et à la détente. C'est un lieu de rencontre et de sociabilité central dans la vie lyonnaise aujourd'hui. Par ailleurs, une piste cyclable et un ruban adapté à la marche et aux fauteuils roulants longent tout le long du tracé. Le fleuve, élément naturel structurant, organise donc cette centralité et participe du nouveau paysage urbain ainsi façonné.

La meilleure gestion des eaux de pluie est également un enjeu urbain récent. En effet, l'imperméabilisation croissante et la régression de la végétation en milieu urbain engendrent la suppression des écoulements naturels dans la terre ainsi que la formation d'**îlots de chaleur urbains (ICU)**. Dans les grandes villes, la pluie, qui ne peut plus s'infiltrer naturellement dans les sols, s'écoule essentiellement par le tout-à-l'égout. Lors des épisodes de fortes pluies, le réseau peut être saturé, ce qui peut occasionner des inondations et des déversements d'eau polluée. Pour lutter contre ces phénomènes et mieux gérer les eaux de pluie, plusieurs actions peuvent être menées. Le plan ParisPluie mis en place en 2019 propose par exemple de :

- réutiliser les eaux de pluie à l'échelle d'un immeuble pour le nettoyage des sols, les sanitaires, l'arrosage ;
- favoriser la végétalisation partout, la désimperméabilisation (cours d'immeubles, rues, cours d'école, sites d'entreprises...) et créer des îlots de fraîcheur.

Définitions

Mixité sociale et fonctionnelle :

La mixité sociale signifie que l'ensemble des milieux sociaux et culturels cohabitent dans un même espace caractérisé par la diversité des catégories socio-professionnelles, des revenus et des origines.

La mixité fonctionnelle désigne quant à elle la diversité et la variété des services et des équipements.

HQE (Haute qualité environnementale) :

concept français défini en 2004. Désigne un ensemble d'objectifs en matière d'architecture qui visent, de manière qualitative, un meilleur confort du bâti, tout en préservant l'environnement et les ressources.

Définition

Ilot de chaleur urbain (ICU) :

terme apparu au milieu du ^{xx}^e siècle qui désigne un phénomène d'élévation des températures en milieu urbain à cause de la densité et de la concentration des activités humaines et des surfaces sombres comme le goudron qui absorbent la chaleur.

- **Espaces verts, parcs et jardins**

La notion d'espaces verts relève du vocabulaire de la planification urbaine et définit une réalité très large. Selon la circulaire de 1973 qui les définit, il peut s'agir des parcs, jardins, squares, plantations d'alignement, arbres d'ornement, pelouses, mais aussi des bois et forêts. Élément essentiel du paysage urbain, les espaces verts sont surtout des lieux de détente, de promenade, de repos, de jeux et de convivialité. Ils ont par ailleurs un impact pour la santé en créant des « oasis de meilleure santé autour d'eux »¹. Les espaces verts ont donc un triple rôle. Au niveau environnemental, ils permettent l'absorption des eaux de pluie et créent des îlots de fraîcheur. Au niveau paysager, ils embellissent la ville par les jeux de lumière, de couleurs, de textures et d'odeurs participant ainsi à l'éveil des sens, en particulier chez les plus jeunes. Ils permettent aussi de délimiter des seuils et des frontières entre des rues ou des quartiers, ou bien encore de créer des points de centralité en permettant des rencontres. Enfin, ils remplissent un rôle social et économique grâce aux aires de jeux, aux parcours de santé et aux commerces et échoppes qui peuvent être installés dans ou autour de ces espaces.

1. Étude publiée dans le *Journal of Epidemiology and Community Health* en 2009.

Document analysé et exploité



Jardin sur les berges à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine)

Manuel Magellan, Histoire-Géographie-EMC CM2, Éditions Hatier, 2019.

- **Présentation et définition du document**

Ce document est une photographie d'un paysage urbain de Bordeaux, ville du Sud-Ouest de la France, située près de la côte Atlantique et traversée par la Garonne. Le cliché est extrait d'un manuel à destination des élèves de CM2.

- **Analyse du document en lien avec le thème 6**

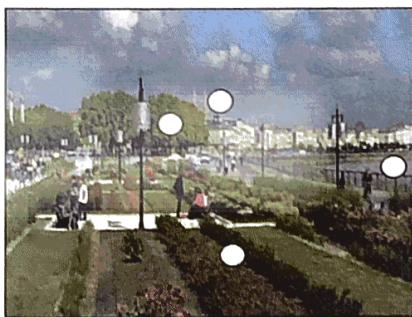
Le paysage peut être décrit et analysé en suivant les différents plans qui le structurent. La question qui guide cette analyse est celle des aménagements urbains durables prenant en compte tout à la fois les dimensions environnementales, économiques et sociales. Axe structurant, à droite du paysage, la Garonne, longée par une piste cyclable et une bande pour les piétons. Fruit d'une reconquête considé-

vable depuis le début des années 2000, les quais de la rive gauche de la Garonne s'étalent sur une bande 80 mètres de large et de 4,5 km de long entre les façades du XVIII^e siècle, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2007, et le fleuve. Au premier plan, un jardin ouvert sur la ville, le jardin des Lumières (33 000 plantes et 223 plates-bandes), est organisé selon des lignes verticales et horizontales qui délimitent des parcelles fleuries, des arbustes et des pelouses. Pour économiser l'eau, le sol est paillé au pied des plantes. Des bancs permettent aux usagers de se détendre et de profiter de la vue sur les jardins et le fleuve. Au second plan, on observe un espace arboré, « Les Platanes des quais », qui borde la place des Quinconces. Au troisième et dernier plan, les quais longent le quartier des Chartrons (on distingue les flèches de la plus haute église de Bordeaux, Saint-Louis des Chartrons). Au pied des immeubles et sur les quais alternent de nombreux commerces et un marché bio. Cet aménagement urbain prend donc bien en compte tout à la fois les enjeux écologiques (reconquête du fleuve, biodiversité, économie d'eau...), sociaux (lieux de sociabilité et de rencontre) et économiques (commerces, restaurants et attractivité de la ville pour le tourisme grâce au classement UNESCO).

• Piste d'exploitation pédagogique

Cette photographie de paysage permet d'aborder avec les élèves la place de la nature en ville dans le cadre d'un aménagement urbain durable. La description de la photographie peut d'abord se faire plan par plan lors d'une phase dialoguée, puis elle peut donner lieu à une fiche d'activités réalisée en autonomie permettant la réalisation d'un croquis de paysage comme dans l'exemple ci-dessous.

La fiche distribuée aux élèves :



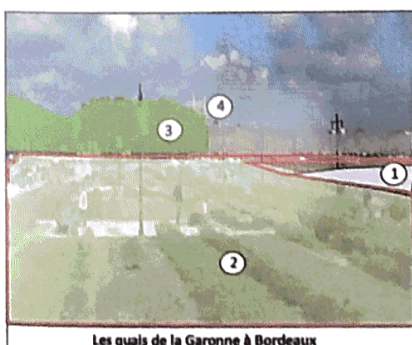
Les quais de la Garonne à Bordeaux

- La G. Les
- 1^{er} plan : un jardin pour
- 2nd plan : La place des Quinconces et le jardin des Platanes
- 3^e plan : Le quartier

1. Colorie en bleu le fleuve et complète la légende.
2. Délimite les quais à l'aide d'un feutre rouge. Complète la légende.
3. Colorie en vert clair le premier plan et complète la légende
4. Colorie en vert foncé le second plan et complète la légende.
5. Colorie en gris le troisième plan et complète la légende.
6. Indique le numéro correspondant au bon endroit sur la photographie

- 1 : La Garonne
- 2 : Le jardin des Lumières
- 3 : La jardin les Platanes
- 4 : l'église Saint-Louis des Chartrons

Le corrigé :



Les quais de la Garonne à Bordeaux

- La Garonne. Les quais
- 1^{er} plan : un jardin pour se détendre, discuter, se balader
- 2nd plan : La place des Quinconces et le jardin des Platanes
- 3^e plan : Le quartier des Chartrons

1. Colorie en bleu le fleuve et complète la légende.
2. Délimite les quais à l'aide d'un feutre rouge. Complète la légende.
3. Colorie en vert clair le premier plan et complète la légende
4. Colorie en vert foncé le second plan et complète la légende.
5. Colorie en gris le troisième plan et complète la légende.
6. Indique le numéro correspondant au bon endroit sur la photographie .

- 1 : La Garonne
- 2 : Le jardin des Lumières
- 3 : La jardin les Platanes
- 4 : l'église Saint-Louis des Chartrons

2 Recycler

2 1. Pourquoi recycler ?

- **L'augmentation des déchets**

Depuis les années 1960, les biens de consommation ont une vie de plus en plus courte. Les poubelles sont le reflet de nos habitudes de vie et de notre type de consommation et elles grossissent de plus en plus. Toutes les activités humaines sont productrices de déchets et il convient de distinguer les déchets industriels et agricoles des déchets ménagers. En France, en 2017, 326 millions de tonnes de déchets ont été générées et la production d'ordures ménagères est de 580 kg/habitant/an. La composition de nos poubelles a beaucoup évolué depuis la fin du XIX^e siècle où elle recevait essentiellement des cendres issues du chauffage domestique, des poussières, du papier, des débris de verre et des os. Aujourd'hui, les emballages ménagers (verre, papier et carton, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, aluminium et acier) représentent plus de 50 % de leur volume.

- **Les nuisances causées par les déchets**

La pollution de l'air : l'incinération des déchets rejette dans l'air des particules et des gaz qui peuvent être nocifs. L'entassement des déchets provoque leur fermentation et la décomposition des matières organiques, qui produit un gaz, le méthane. Ce gaz, produit en grande quantité, participe au phénomène d'effet de serre, mais il peut être récupéré pour être transformé en source de chaleur.

La pollution des sols et des eaux : les déchets ménagers contiennent des éléments toxiques qui peuvent s'infiltrer dans le sol, par écoulement simple, ou de façon accélérée par les eaux de pluie. Alors, la qualité des eaux de surface peut aussi être altérée. Les substances polluantes peuvent provenir de produits jetés avec leur emballage (ex. : vernis, peintures, solvants...) ou des déchets eux-mêmes qui, en se décomposant, libèrent des substances nocives (ex. : piles, médicaments, plastiques...). Jetés dans la nature, certains déchets ont une très longue durée de vie et libèrent pendant des années leurs substances nocives.

2 2. Le traitement des déchets

- **La collecte puis l'élimination des déchets**

On cherche d'abord à se débarrasser des déchets. M. Poubelle, préfet de Paris, impose, à la fin du XIX^e siècle, l'utilisation de bacs avec couvercle destinés à entreposer les déchets qui sont ensuite incinérés. Mise en décharge et incinération sont alors les deux manières de traiter la question des déchets.

- **Depuis 1975, la valorisation des déchets**

La loi « Déchets » de 1975, puis celle de 1992 marquent une rupture : elles engagent les communes dans une logique de collecte, puis de valorisation des déchets (récupération de l'énergie ou des matières premières). Avant de valoriser les déchets, il faut les trier en mettant en place une collecte sélective. Ceci implique de nouveaux équipements (bacs, centres de tri), une éducation de la population et des filières de recyclage.

• Le traitement des déchets ménagers

On distingue plusieurs modes de traitement des déchets :

- le stockage : les déchets sont « enterrés » ;
- la valorisation matière : le matériau est recyclé pour fabriquer de nouveaux produits (ex. : on produit du papier recyclé à partir de vieux papiers et journaux) ;
- la valorisation organique : les déchets verts et les déchets fermentescibles sont transformés en compost ;
- la valorisation énergétique : l'incinération des déchets permet de récupérer de l'énergie (pour le chauffage urbain, par exemple).

En France, en 2017, 48 % des déchets sont collectés en mélange dans la poubelle grise, 21 % des déchets ménagers sont collectés triés et 31 % sont apportés en déchèterie.

Document analysé et exploité

• Présentation et définition du document

Le document est une affiche de la communauté d'agglomération d'Angers. Cette campagne de communication a une fonction informative et incitative ; elle s'inscrit dans une démarche d'éducation des habitants aux enjeux du recyclage des déchets.

• Analyse du document en lien avec le thème 6

L'intérêt de cette affiche est de ne pas limiter le recyclage au tri et à la collecte des déchets. En effet, le slogan « Rien ne se perd, tout se récupère ! », inspiré de la citation du chimiste du XVIII^e siècle Antoine Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », indique bien que l'objectif est d'inciter les citoyens à ne pas jeter inutilement ce qui est cassé, abîmé ou plus utilisé. Les différentes photographies d'objets qui animent l'affiche sous la forme d'une silhouette sont accompagnées de verbes (donner, emprunter, réparer, chiner, partager, retoucher, louer, troquer) qui invitent à consommer différemment et à ne pas jeter des objets dont on ne se sert plus. La collectivité sert ainsi un objectif plus global de préservation des ressources en limitant la consommation :

- des matières premières nécessaires pour la fabrication des objets (coton, bois, métaux, plastiques...);
- des sources d'énergie nécessaires au façonnage et à l'assemblage dans les usines (eau, électricité).

Tout cela engendre également la baisse des transports liés à l'acheminement des matières premières, à la fabrication des produits, à leur distribution, ce qui limite les pollutions.

Enfin, d'un point de vue social, le don, le troc ou l'organisation de brocantes, de



Affiche de la communauté d'agglomération d'Angers (Pays de la Loire)

vide-maisons ou de vide-greniers favorisent la vie locale et le lien entre les habitants d'un même quartier ou d'une même commune.

- **Pistes d'exploitation pédagogique**

Après avoir identifié le document et localisé Angers sur une carte murale, les élèves peuvent relever les verbes de l'affiche. Les verbes sont définis un à un. Ensuite, par groupe de 3, ils réfléchissent à un classement de ces mots. Il est possible, par exemple, de distinguer les actions qui donnent lieu à un échange sous forme de monnaie, celles qui relèvent de l'échange en nature ou bien encore celles qui relèvent du don. Un prolongement de la séance est possible sous la forme d'actions concrètes à mener dans le cadre de la classe ou de l'école (organiser une vente pour financer un voyage ou une sortie) en commençant par un questionnaire du type : « Et toi, as-tu des objets ou des vêtements que tu n'utilises plus, que tu pourrais donner ? partager ? ».

③ Habiter un écoquartier

③ 1. Qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Selon le ministère de la Transition écologique, un écoquartier est « un aménagement urbain conçu, organisé et géré dans une démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique, intégrant la croissance urbaine dans une logique globale de développement économique, de performances environnementales rigoureuses, de qualité de vie, et d'intégration et de mixité sociale et fonctionnelle (équipements publics, logements) ».

Nous retrouvons donc les trois volets du développement durable :

- au niveau **environnemental**, un écoquartier doit permettre de **privilégier la place des espaces verts et préserver la biodiversité** tout en limitant les pollutions et la production des déchets. Il doit favoriser l'usage des transports doux et non polluants. Les matériaux de construction doivent être respectueux de l'environnement et les habitations économes en consommation d'eau et d'énergie (chauffage, eau chaude, sanitaires...);
- au niveau **économique**, un écoquartier se doit d'être **créateur de richesses** grâce à des infrastructures attractives (commerces, restaurants, parcs et jardins, terrains de jeux et de sports);
- au niveau **social**, l'écoquartier doit favoriser la **mixité sociale**, la convivialité et les espaces favorisant les rencontres et le partage.

③ 2. Les écoquartiers en Europe et en France

- **En Europe**

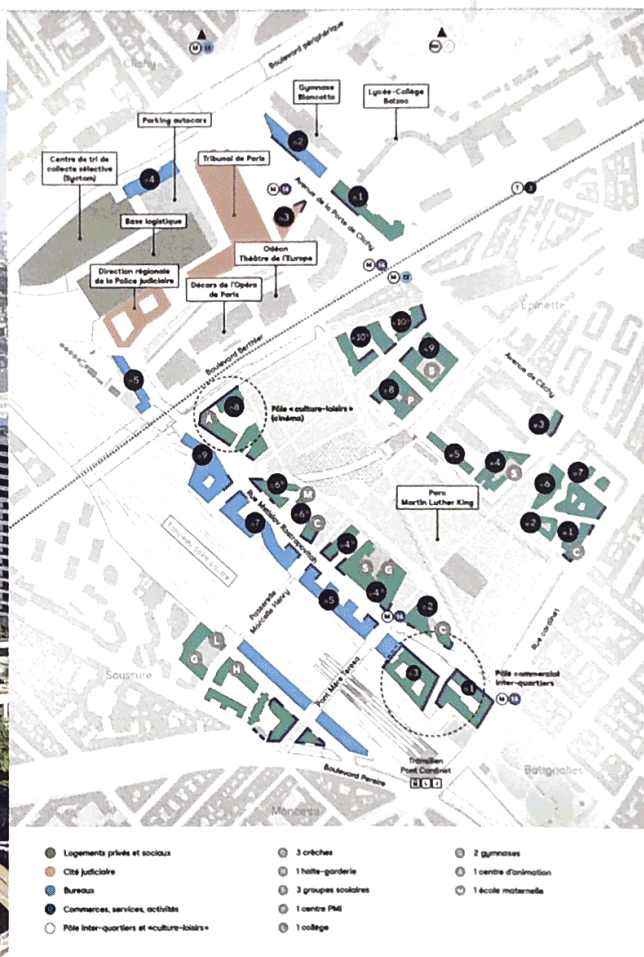
Au niveau européen, il existe de nombreux écoquartiers surtout en Europe du Nord, pionnière dans l'invention de cet aménagement. L'écoquartier Bo01 à Malmö en Suède (lancé en 1995) ou bien le quartier Vauban à Fribourg-en-Brigau en Allemagne (dès 1996) furent parmi les premiers. En Angleterre, le quartier BedZed (Beddington Zero Energy Development), dont les travaux ont commencé en 2001, a remporté le prix de l'IRCA (Institut royal des bâtisseurs et des architectes) et est devenu un modèle.

- En France

La France a lancé la construction de son premier écoquartier en 2003 avec le projet du quartier de Bonne à Grenoble. Aujourd'hui, en France, on compte près de 500 écoquartiers, dont 287 sont labellisés ÉcoQuartier. Lancé en décembre 2012, ce label s'inscrit dans les priorités de la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Pour obtenir ce label, un quartier doit construire un projet qui intègre les 3 volets du développement durable tels que définis précédemment (voir 3. 1., p. 156).

Document analysé et exploité

Panorama des projets



Extrait de la brochure Clichy-Batignolles (quartier situé au nord-ouest de Paris)

- Présentation et définition du document

Le document est un extrait d'une brochure officielle publiée sur le site de Paris Métropole. Il propose deux documents en pleine page : une photographie en vue aérienne oblique sur l'écoquartier Clichy-Batignolles et un plan présentant les principales installations de ce quartier.

- Analyse du document en lien avec le thème 6


Lancé en 2001 et achevé en 2020, ce vaste projet d'écoquartier s'étend sur 50 hectares dans le nord-ouest de Paris, sur l'ancienne friche ferroviaire de Clichy-Batignolles, et répond à tous les paramètres d'un écoquartier. La photographie montre que le projet s'organise autour d'un parc de 10 hectares, le parc Martin Luther King, auquel répondent dans le paysage près de 26 000 m² de

toitures végétalisées qui contribuent, au-delà des impacts paysagers, à l'isolation thermique des bâtiments. Sur le plan social et économique, les équipements sont nombreux et l'installation de la cité judiciaire est un facteur d'attractivité économique fondamental.

- **Pistes d'exploitation pédagogique**

D'une manière générale, les programmes recommandent d'étudier avec les élèves un écoquartier à proximité de leur école. Aussi, il est important de développer avec eux l'usage de sources directes provenant des sites Internet des métropoles, des communes ou même directement des écoquartiers. Ici, la brochure est tirée du site de Paris Métropole. Les élèves pourraient donc non pas exploiter directement ce document, mais procéder à une recherche documentaire sur Internet leur permettant de localiser l'exemple, d'observer les réalisations, de collecter des témoignages d'habitants. Par ailleurs, nombreux sont les projets qui, dans une démarche de démocratie participative, incitent les élèves, par le biais des écoles, à donner leur avis sur les aménagements à venir.

En savoir plus
sur les programmes
de collège

 hatier-clic.fr/crpe22